

Les Chambres Consulaires de Saint-Martin et Sint-Maarten cherchent une solution commune pour une réouverture des frontières.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

25 Août 2020

La Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin (CCISM) et le Conseil d'administration de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sint-Maarten (COCI) ont adressé une lettre conjointe aux gouvernements, au Parlement et au Conseil Territorial de la Collectivité de Saint-Martin en ce qui concerne la fermeture de la frontière qui a un impact négatif sur l'économie de l'île.

« Le COVID 19 - Coronavirus ne s'éteindra jamais sur notre territoire sans une action commune de tous les acteurs impactés.

Nous devons compter longtemps sur la présence de ce virus sur notre territoire. Et la fermeture de la frontière n'empêchera pas la circulation du virus dans notre communauté.

Les Chambres Consulaires des deux parties de l'île se joignent pour demander une stratégie de gestion intensifiée commune de la crise sanitaire. Nous vous soumettons par la présente notre analyse à propos des moyens qui pourraient être mis en œuvre sur les deux parties de notre territoire.

En effet, nous souhaitons mettre en exergue les malheureuses conséquences engendrées par une fermeture prématurée et précipitée de la frontière, édulcorant de fait toute possibilité de mise en œuvre de solutions organisationnelles entre les deux territoires.

Beaucoup de filières sont en souffrance sur les deux parties de l'île. Le pilier économique de l'île n'a pas de frontière. Les résidents et les visiteurs sont habitués à consommer, dîner et avoir des activités économiques sur les deux parties de l'île, et nous pensons que les restrictions mises en place ne constituent pas la bonne approche. »

Les Chambres organisent ainsi une conférence de presse virtuelle et conjointe ce jeudi 27 août 2020 à 9h30 avec les médias des deux côtés de l'île. Le public pourra suivre la diffusion en direct sur la page facebook de la CCISM et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sint-Maarten (CCI Saint-Martin, St Maarten Chamber of Commerce and Industrie).

Les Chambres consulaires de l'île ont pris le parti de se rapprocher en 2019 en signant une convention visant à prendre en compte les spécificités des deux côtés de l'île, identifier les axes qui permettront de développer des solutions communes et ainsi mutualiser les ressources financières et humaines dans l'intérêt des entreprises de Saint-Martin/Sint Maarten.

Les deux Présidents des Chambres (COCI et CCISM) ont exprimé à quel point il était nécessaire que les Chambres Consulaires établissent ce partenariat.

La CCISM était représentée par Madame Angèle Dormoy, Présidente, Bhanicia Bryan, Directrice Générale par Intérim, Joy Carty, Chargée de Projet et Malaïka Bell, Chargée de Communication et d'Animation.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Sint-Maarten était représentée par Monsieur Benjamin Ortega, Président, Monsieur Bertaux Fleming, Vice-Président, Louis Bute, Trésorier, et Anastacio Baker, Directeur Général*.

**Monsieur Baker a depuis quitté ses fonctions de Directeur Général. N.B Photo prise en Juillet 2019, donc sans masques.*